

QUINZAINE HYGIENIQUE

Enfin... après plus d'un mois d'inter-règne, Montréal possède un médecin-officier de santé : Mr. le Dr. L. Laberge, secrétaire de la Société d'Hygiène de la Province de Québec.

Je souhaite à l'élu du Conseil de Ville, tout le succès que j'aimerais à obtenir, si j'occupais cette charge difficile.

J'espère que le public en général et la profession médicale en particulier lui rendront facile l'exécution des devoirs aussi délicats qu'importants de sa nouvelle position.

* * *

Oh ! la bonne histoire... ! que vous ne connaissez pas, sans doute, aussi bien que votre serviteur. Je veux vous la couler dans l'oreille, mais de grâce, soyez discret voici : en ce temps-là, le Conseil de Ville avait chargé une commission consultative composée de quatre médecins distingués, de choisir, entre tous aspirants un successeur au Dr. Larocque Médecin-Officier de Santé. Jusqu'ici il n'y a rien que de très naturel : on est jugé par ses pairs, c'est la loi du sens commun. Mais voici que les choses prennent une tournure piquante.

Le Conseil d'Hygiène composé d'un droguiste, d'un M. D. (comme on dit), d'un agent d'immeubles, d'un avocat (absent), d'un contracteur, d'un conducteur d'engin, et d'un corroyeur, s'objecte à l'adoption du rapport de la Commission Consultative. Comment trouvez-vous que je le trouve ? Et le Conseil de Ville fait queue à pareille tête ! En anglais on appelle cela *se stultifier* (to stultify), en fran-

çais ça n'a pas de nom, parce que l'Académie Française n'a jamais eu occasion de qualifier pareille bourde.

* * *

Naïf que j'étais..... de comparer notre Commission Consultative d'Hygiène au corps distingué qui, en France, porte ce nom. Me voilà bien niché, moi qui escomptais déjà au profit de la population de Montréal, la valeur des lumières des hommes distingués qui font partie de ce savant conseil ; qui avais tracé d'avance le programme des grands objets sur lesquels ils seraient consultés. N'ai-je pas cru dans un moment de suprême candeur, que la majorité des échevins sanctionneraient le verdict porté par la Commission ? Que dis-je, n'ai-je pas aspiré à l'honneur de devenir, plus tard, sur mes vieux jours, membre de cette docte assemblée ? O naïveté, voilà de tes coups !

* * *

Furnished room to let ! Savez vous que ces quatre mots, bien innocents, vus à la brunante, ont failli ouvrir un cercueil et faire du coup trois orphelins. Ce n'est pas vraisemblable, mais c'est trop vrai. Vous n'ignorez pas que le seul mot de *picotte* réveille la chair de poule aux deux tiers de la population. Eh bien, il y a quelques jours une dame revenant du marché aperçut une affiche qu'elle prit pour un placard annonçant la picotte. Affolée de terreur, elle répète ces mots : je l'ai, je l'ai, elle fut prise de frissons violents accompagnés de sueurs froides de syncopes souvent répétées. A la vue d'un état nerveux aussi grave, le médecin déclara la probabilité d'une attaque de variole. Les faits justifient ce pronostic et la hideuse maladie a connu une victime de plus.